

Association Yallah Chiffonniers du Caire



pour l'éducation, la formation et la santé des enfants des chiffonniers du Caire.

Association loi 1901 – Publiée le 26 Mai 2012

BULLETIN d'ADHÉSION et/ou de DON

Année _____

NOM :

PRÉNOM :

TEL(s) :

COURRIEL :

ADRESSE :

.....

Veillez cocher votre choix ci-dessous :

- J'adhère à l'association Yallah Chiffonniers du Caire : Frais d'adhésion de 25 €.**
- J'adhère à l'association et je fais un don : Frais d'adhésion de 25 € plus un montant libre.**
- Je fais un don à l'association sans adhérer : Montant libre.**

Montant Versé : €

La totalité de votre versement donne lieu à l'établissement d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % de ce montant (à déclarer en case 7UF de votre déclaration de revenus).

Chèque à l'ordre de « Yallah chiffonniers du Caire », à retourner avec le bulletin rempli à la trésorière de l'association
Adresse : Association Yallah chez Mme E. Cassan – 43 rue Le Primatice – 77300 Fontainebleau

Virement bancaire possible IBAN : FR76 1010 7003 2700 1250 5574 359 - Motif : « Yallah » et votre nom
Photographiez ou scannez le bulletin d'adhésion et envoyez-le par courriel à : yallah.chiffonniers@gmail.com

Siège de l'association : adresse : 9 A rue Charles Meunier - 77210 Avon Tel : 06 82 19 32 40